

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE DE L'EPAGE DU BASSIN VERSANT DE LA
GROSNE
N°26-2

Séance du 23 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi 23 février, le Comité Syndical de l'EPAGE du bassin versant de la Grosne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à CORMATIN - bureau de l'EPAGE au 1 rue de la mairie, sous la présidence de M. Jean-François BORDET.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	15
		Pour : 15
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

GELIN Daniel, FARENC Jean-François, DELPEUCH Jean-Luc, BERTRAND Catherine, DUPARAY Alexandre, GUENARD Pascal, BORDET Jean-François, PROTET Christian, DURIAUX Philippe, CHORIER Jacques, QUELIN Pierre-Yves, THEVENON René

Procuration(s) :

PONCET Guy à BORDET Jean-François, PARRET Thierry à DUPARAY Jean-François, LABULLE Marc à FARENC Jean-François

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
09 février 2026

Etai(en)t excusé(s) :

PONCET Guy, PARRET Thierry, LABULLE Marc

Date d'affichage
09 février 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :
FARENC Jean-François

25 février 2026
et publication du
25 février 2026

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

réuni sous la présidence de M. Jean-François BORDET,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses : 638 752,09

Recettes : 556 252,09

Fonctionnement

Dépenses : 388 853,14

Recettes : 388 853,14

Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 071-200095990-20260223-DEL_2026_2-DE

SLOW

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 638 752,09 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 638 752,09 (dont 82 500,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 388 853,14 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 388 853,14 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Cluny, le 25 février 2026



Le Président BORDET, Jean-François

le(s) secrétaire(s) de séance

[Signature]